

## LA FAMILLE VIGUEREUX À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

### VIGUEREUX Chrétienne :

- Le 3 février 1520 *n.s.*, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, a eu lieu le partage après décès des biens laissés par feu Chrétienne Viguereux, veuve de feu Etienne de Brinon, et par son beau-frère Adam de Brinon, chanoine d'Auxerre, entre les trois enfants desdits défunts Etienne de Brinon et Chrétienne Viguereux, à savoir Marion de Brinon (femme du praticien Michel Armant), Marie de Brinon (femme de Jean Bourgoïn), et Claude de Brinon [AD 89, E 413, acte 47].

### VIGUEREUX Claude :

- Le 6 août 1582, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Nicolas (Robert dit) Martinot, fils de Michel (Robert dit) Martinot et de Perrette Doré (ou Douré). Ses parrains ont été Claude Viguereux et l'honorable homme Jean Guenot ; sa marraine a été Edmée Mamerot, femme de Christophe (de) Marcilly [AM Auxerre, registre GG 100].

- Le 16 août 1592, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, a été baptisée Anne (Robert dit) Martinot, fille de l'honorable homme Michel (Robert dit) Martinot et d'Etienne Chrestien. Son parrain a été l'honorable homme Félix Chrestien ; ses deux marraines ont été Jeanne Bergeron, femme de Damien Desmoulanier, et Edmée (Robert dit) Martinot, femme de Claude Viguereux [AM Auxerre, registre GG 100].

- Le 13 novembre 1594, devant Hélié Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de la discrète personne maître Etienne Robert, prêtre et curé de l'église auxerroise de Saint-Pierre-en-Vallée, ainsi que des honorables hommes maîtres Jean Dabenton, Lazare Olivier, François Choppin et François Roblot, procureurs au bailliage d'Auxerre, et Claude Damy, cordonnier vivant à Seignelay, est comparu François Grillot, praticien à Auxerre, fils de feu maître Jean Grillot, praticien à Seignelay, et d'Edmonde Morat, assisté de son maître le noble homme maître Germain Leclerc, conseiller du roi et lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, et de ses deux frères Georges Grillot, sergent royal audit bailliage, et Jean Grillot, praticien à Seignelay, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Edmée Robert dit Martinot, veuve de Claude Viguereux, marchand et vigneron à Auxerre, accompagnée quant à elle de son aïeule Edmonde de Marcilly, veuve de Michel Robert dit Martinot, de sa mère Geneviève Contat, veuve de Guillaume Robert dit Martinot et remariée au marchand boucher François Calendre (ou Callandre), de ses oncles Etienne de Marcilly, Michel Robert dit Martinot, Etienne Contat et Nicolas Hébert, marchands à Auxerre, et de son demi-frère Michel Calendre (ou Callandre) [AD 89, 3 E 6-338].

### VIGUEREUX Claudine :

- Le 29 mai 1564, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de Pierre Pezot et de Jean Truchon, vigneron vivant tous deux à Mouffy, sont comparus d'une part Pierre Viguereux, charpentier de bateaux à Auxerre, et d'autre part ses sœurs Jeanne Viguereux et Claudine Viguereux, domiciliées elles aussi à Auxerre, lesquelles parties ont échangé entre elles divers biens : ledit Pierre Viguereux a cédé à ses sœurs tous les meubles laissés en héritage par Jeanne Quartier, veuve de Georges Viguereux, père et mère des deux parties, en échange de quoi lesdites Jeanne Viguereux et Claudine Viguereux ont cédé à leur frère tous les droits leur appartenant en une maison située en la petite rue Saint-Germain à Auxerre, au bourg Saint-Loup, tenant d'une part à Antoine Godard, d'autre part à Jean Morlet (ou Morllé) et François Le Jou, par-derrrière aux hoirs de feu Claude Véron et par-devant à Jean Olivier (de l'autre côté de ladite petite rue Saint-Germain) [AD 89, 3 E 6-324].

### VIGUEREUX Edmé :

- Le 23 février 1570, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, est comparue l'honorable femme Claudine Maudet, veuve de Germain Péneau, domiciliée à Auxerre, laquelle, à la requête du potier d'étain auxerrois Edmé Viguereux, a pris en apprentissage pour six mois Madeleine Hay, fille de Jean Hay, à charge pour ladite veuve de nourrir et d'héberger la jeune apprentie, et de lui apprendre son métier de couturière sans sévir contre elle et sans la battre, ceci moyennant une rétribution de onze livres tournois [AD 89, 3 E 7-167, acte n° 69].

### VIGUEREUX Edmé :

- Le 4 mars 1609 a été ondoyée par Marguerite Robert dit Martinot, veuve du maître tailleur d'habits auxerrois Michel Verrier, une fille nommée Edmée Viguereux, fille naturelle d'Edmé Viguereux et de Jeanne Verdot [AM Auxerre].

### VIGUEREUX Edmée :

- Le 4 mars 1609 a été ondoyée par Marguerite Robert dit Martinot, veuve du maître tailleur d'habits auxerrois Michel Verrier, une fille nommée Edmée Viguereux, fille naturelle d'Edmé Viguereux et de Jeanne Verdot [AM Auxerre].

### VIGUEREUX Georges :

- Le 29 mai 1564, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de Pierre Pezot et de Jean Truchon, vigneron vivant tous deux à Mouffy, sont comparus d'une part Pierre Viguereux, charpentier de bateaux à Auxerre, et d'autre part ses sœurs Jeanne Viguereux et Claudine Viguereux, domiciliées elles aussi à Auxerre, lesquelles parties ont échangé entre elles divers biens : ledit Pierre Viguereux a cédé à ses sœurs tous les meubles laissés en héritage par Jeanne Quartier, veuve de Georges Viguereux, père et mère des deux parties, en échange de quoi lesdites Jeanne Viguereux et Claudine Viguereux ont cédé à leur frère tous les droits leur appartenant en une maison située en la petite rue Saint-Germain à Auxerre, au bourg Saint-Loup, tenant d'une part à Antoine Godard, d'autre part à Jean Morlet (ou Morllé) et François Le Jou, par-derrrière aux hoirs de feu Claude Véron et par-devant à Jean Olivier (de l'autre côté de ladite petite rue Saint-Germain) [AD 89, 3 E 6-324].

**VIGUEREUX Jean :**

- Le 20 janvier 1506 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence des vigneron auxerrois Guillaume Jobeleau et Jean Vigueroux, est comparu Etienne Mouart (ou Moart), tonnelier et vigneron en ladite ville d'Auxerre, lequel a vendu pour le prix de sept livres tournois à Louis Boucher, lui aussi vigneron résidant à Auxerre, un demi-arpent de terre situé au lieu-dit de « La Chappotte » à Auxerre, tenant d'une part au vigneron Jean Lescuyer, d'autre part à Jean Cornille, d'un bout à Jean Le Fèvre et d'autre bout audit vendeur [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 136 verso].
- Le 16 mai 1508, devant Michel Armant, notaire à Auxerre, Jean Chauchefoin le jeune, fils du défunt marchand auxerrois Guillaume Chauchefoin et neveu de Jean Chauchefoin l'aîné, a passé un contrat de mariage avec Germaine Fauchot, veuve de feu Jean Vigueroux, d'Auxerre [AD 89, E 375, folio 267 recto].

**VIGUEREUX Jeanne :**

- Le 6 janvier 1514 *n.s.*, devant Michel Armant, notaire à Auxerre, Jean Fauchot, fils de feu Pierre Fauchot et neveu de Guillaume Charruot (curé de Grisy), domicilié à Auxerre, a passé un contrat de mariage avec Jeanne Regnard, fille du boucher auxerrois Laurent Regnard et de feu Jeanne Vigueroux [AD 89, E 376, folio 289].

**VIGUEREUX Jeanne :**

- Le 29 mai 1564, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de Pierre Pezot et de Jean Truchon, vigneron vivant tous deux à Mouffy, sont comparus d'une part Pierre Vigueroux, charpentier de bateaux à Auxerre, et d'autre part ses sœurs Jeanne Vigueroux et Claudine Vigueroux, domiciliées elles aussi à Auxerre, lesquelles parties ont échangé entre elles divers biens : ledit Pierre Vigueroux a cédé à ses sœurs tous les meubles laissés en héritage par Jeanne Quartier, veuve de Georges Vigueroux, père et mère des deux parties, en échange de quoi lesdites Jeanne Vigueroux et Claudine Vigueroux ont cédé à leur frère tous les droits leur appartenant en une maison située en la petite rue Saint-Germain à Auxerre, au bourg Saint-Loup, tenant d'une part à Antoine Godard, d'autre part à Jean Morlet (ou Morllé) et François Le Jou, par-derrrière aux hoirs de feu Claude Véron et par-devant à Jean Olivier (de l'autre côté de ladite petite rue Saint-Germain) [AD 89, 3 E 6-324].

**VIGUEREUX Pierre :**

- Le 29 mai 1564, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de Pierre Pezot et de Jean Truchon, vigneron vivant tous deux à Mouffy, sont comparus d'une part Pierre Vigueroux, charpentier de bateaux à Auxerre, et d'autre part ses sœurs Jeanne Vigueroux et Claudine Vigueroux, domiciliées elles aussi à Auxerre, lesquelles parties ont échangé entre elles divers biens : ledit Pierre Vigueroux a cédé à ses sœurs tous les meubles laissés en héritage par Jeanne Quartier, veuve de Georges Vigueroux, père et mère des deux parties, en échange de quoi lesdites Jeanne Vigueroux et Claudine Vigueroux ont cédé à leur frère tous les droits leur appartenant en une maison située en la petite rue Saint-Germain à Auxerre, au bourg Saint-Loup, tenant d'une part à Antoine Godard, d'autre part à Jean Morlet (ou Morllé) et François Le Jou, par-derrrière aux hoirs de feu Claude Véron et par-devant à Jean Olivier (de l'autre côté de ladite petite rue Saint-Germain) [AD 89, 3 E 6-324].
- Ledit 29 mai 1564, devant Pierre Leclerc, notaire royal à Auxerre, en présence de Pierre Pezot et de Jean Truchon, tous les deux vigneron à Mouffy, le charpentier auxerrois Nicolas Raoul a vendu pour le prix de 7 livres tournois à Pierre Vigueroux, charpentier de bateaux demeurant à Auxerre, la moitié d'une maison dont l'autre moitié appartient en indivis à l'acheteur et à ses sœurs, située au bourg Saint-Loup à Auxerre, en la petite rue Saint-Germain, tenant d'une part à Antoine Godard, d'autre part à Jean Morlet (ou Morllé) et à François Le Jou, par-derrrière aux hoirs de feu Claude Véron et par-devant à Jean Olivier (de l'autre côté de ladite petite rue Saint-Germain) [AD 89, 3 E 6-324].
- Le 28 avril 1569, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de Bonnet Rapine, de maître Claude (de) Vernillat, procureur au bailliage d'Auxerre, et de Guillaume Chevalier, demeurant au faubourg Saint-Amatre à Auxerre, est comparu Nicolas Carré, fils du boulanger Claude Carré demeurant à Châtel-Gérard, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Marie Fouart, veuve de Pierre Vigueroux, domiciliée audit faubourg Saint-Amatre, ladite future mariée étant assistée de son gendre Louis de Lucy [AD 89, 3 E 7-167, acte n° 42].